Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Cuisine

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Histoire de la consommation d’opium** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les comportements de consommation** (3 questions) — **Page 4**
3. **Les effets secondaires des drogues et médicaments** (1 question) — **Page 6**
4. **Comportement de Charly et comparaison** (2 questions) — **Page 7**
5. **Législation européenne et carte** (2 questions) — **Page 8**
6. **Consommation d’alcool et traitement de données** (4 questions) — **Page 9**
7. **Nouvelles drogues et politique de prévention** (3 questions) — **Page 11**
8. **Compte rendu sur les dangers liés aux drogues** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 3-Sujet.pdf

1. Histoire de la consommation d’opium

Le document 1 retrace la diffusion de l’opium et de ses dérivés, notamment après la révolution industrielle. Les questions portent sur les consommateurs, le remplacement des calmants par les tranquillisants et la distinction entre médicament et drogue.

Document 1

Question a. Après la révolution industrielle, indiquez qui a recours à l’opium et pourquoi.

Les préparations à base d’opium, vendues à bas prix, sont consommées par des milliers de personnes, surtout les ouvriers des manufactures. Elles calment la faim et aident à résister.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surtout les ouvriers des manufactures, pour calmer leur faim et résister.

Question b. Précisez quand les calmants à base d’opium sont remplacés par des tranquillisants.

Les tranquillisants prennent le relais des calmants à base d’opium dans les années cinquante du XX^{e} siècle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans les années 1950.

Question c. Expliquez ce qui permet de distinguer un médicament d’une drogue.

C’est l’usage qui distingue le médicament de la drogue : la morphine employée à l’hôpital pour soulager les douleurs est un médicament ; vendue dans les bars à des consommateurs anonymes, elle devient une drogue.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’usage thérapeutique distingue le médicament de l’usage non médical de la drogue.

2. Les comportements de consommation

Le document 2 définit les substances psychoactives et distingue trois comportements de consommation. Les questions évaluent la compréhension du vocabulaire et la capacité à expliquer ces comportements avec ses propres mots.

Document 2

Question a. Relevez une expression du document qui est synonyme du terme « drogue ».

Le document associe directement les drogues aux « substances psychoactives ». Cette expression désigne les produits qui agissent sur l'activité mentale, les sensations ou le comportement. Elle constitue donc l'expression à relever comme synonyme de « drogue » dans ce passage. Le texte précise que ces substances peuvent être licites, comme l'alcool et le tabac, ou illicites, comme le cannabis et la cocaïne.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Expression à relever : « substances psychoactives », c'est-à-dire des substances qui modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement.

Question b. Expliquez le sens des termes « licite » et « illicite ».

Les termes « licite » et « illicite » indiquent le statut d'un produit au regard de la loi, et non son niveau de dangerosité. Un produit licite est autorisé par la loi, comme l'alcool ou le tabac. Un produit illicite est interdit, comme le cannabis ou la cocaïne. Le document rappelle ainsi qu'un produit légal peut néanmoins présenter des risques pour la santé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Licite : autorisé par la loi. Illicite : interdit par la loi. Ces termes décrivent le statut légal du produit, pas ses risques pour la santé.

Question c. Nommez les différents types de comportement de consommation distingués par la communauté scientifique et expliquez en quoi ils consistent, sans recopier le texte.

La communauté scientifique distingue trois formes de consommation, en fonction de leurs effets sur la personne et son entourage :

1. **L'usage** : consommation sans complication pour la santé ni conséquence nuisible pour les autres.
2. **L'usage nocif** : consommation qui entraîne ou peut entraîner des dommages physiques, psychologiques ou sociaux.
3. **La dépendance** : impossibilité de maîtriser ou d'arrêter la consommation sans souffrir, la recherche du produit prenant une place centrale dans la vie quotidienne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les trois comportements sont l’usage, l’usage nocif et la dépendance : absence de dommages, risques de dommages, puis impossibilité de se passer du produit.

3. Les effets secondaires des drogues et médicaments

La question met en relation les documents 1 et 2 sur les effets de la consommation de drogues ou de médicaments. Elle cible les effets secondaires évoqués dans le septième paragraphe du document historique.

Documents 1 et 2

Question III. Indiquez de quels effets secondaires provoqués par la consommation de drogues ou de médicaments il est question dans le septième paragraphe du document 1.

Le septième paragraphe indique que les médecins ignoraient les effets secondaires de la morphine. Le document 2 permet notamment d'évoquer la dépendance, avec des souffrances physiques (douleurs, tremblements) et psychiques (angoisse, dépression) lorsque la personne ne peut plus consommer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La morphine peut entraîner une dépendance, avec des souffrances physiques et psychiques liées au manque.

4. Comportement de Charly et comparaison

Le document 3 raconte comment Charly, en quête d'une dose, vole le porte-monnaie d'une passante. À l'aide du document 2, il faut caractériser son comportement de consommation, justifier cette analyse et expliquer une comparaison relevée dans le document.

Documents 2 et 3

Question a. Définissez le type de comportement de consommation de Charly et donnez trois raisons permettant de justifier votre choix.

Charly est dépendant : sa consommation entraîne une perte de contrôle et des conséquences graves. Trois indices le prouvent :

1. Il ne peut pas se passer de sa dose : « Sans dose, pas de repos. »
2. La recherche d'argent pour se procurer le produit devient urgente et guide ses actes.
3. Il vole une passante pour obtenir de l'argent, tandis que ses crampes évoquent une souffrance physique liée au manque.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Charly est dépendant : le manque et la recherche de sa dose dominent sa vie et le conduisent au vol.

Document 2

Question b. Relevez une comparaison dans le document et expliquez-la.

Le document écrit que « la vie quotidienne tourne largement ou exclusivement autour de la recherche et de la prise du produit ». C'est une image métaphorique, plutôt qu'une comparaison explicite : la vie est représentée comme organisée autour d'un centre. Ce centre est la drogue, qui occupe une place essentielle, voire exclusive, dans le quotidien de la personne dépendante.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cette image montre que, pour la personne dépendante, la recherche et la consommation de drogue envahissent le quotidien.

5. Législation européenne et carte

Le document 4 compare les législations européennes relatives à l'usage des drogues, et le document 7 fournit une carte à compléter. Il faut identifier les pays de l'Union européenne non cités, puis cartographier trois informations avec un titre et une légende.

Document 4

Question a. L'Union européenne comprend alors quinze pays. Indiquez ceux qui ne sont pas nommés dans le document 4.

Le document 4 cite dix pays. En les comparant aux quinze États membres de l'Union européenne en 2003, on relève cinq pays absents : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Grèce et la Suède. La réponse correspond à la composition de l'Union à l'époque de l'épreuve.

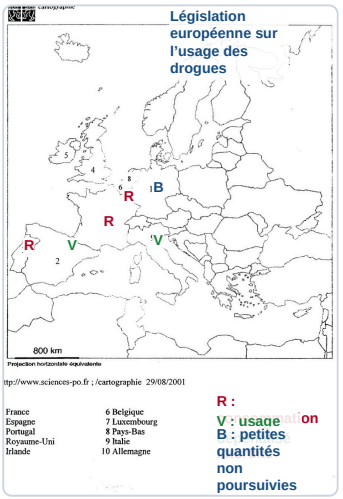
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Autriche, Danemark, Finlande, Grèce et Suède.

Documents 4 et 7

Question b. Transposez sur la carte du document 7 trois informations parmi celles disponibles dans le document 4. Joignez impérativement la carte à votre copie et donnez-lui un titre et une légende.

Le visuel reporte trois situations du document 4 sur la carte : les pays où la consommation est clairement interdite, ceux où l'usage est dépénalisé et l'Allemagne, où les usagers possédant de petites quantités ne sont plus poursuivis. Les lettres colorées repèrent les pays concernés ; le titre et la légende précisent le sens de chaque couleur.

Législation européenne sur l'usage des drogues



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Carte titrée et légendée : interdiction claire (France, Luxembourg, Portugal), usage dépénalisé (Espagne, Italie), petites quantités non poursuivies (Allemagne).

6. Consommation d’alcool et traitement de données

Le document 5 présente la consommation annuelle d’alcool pur par habitant dans six pays en 1997. Les questions portent sur la définition d’une drogue, la représentation graphique des données et l’interprétation de valeurs moyennes et d’écarts.

Documents 2 et 5

Question a. D’après le document 2, doit-on considérer l’alcool comme une drogue ? Justifiez votre réponse.

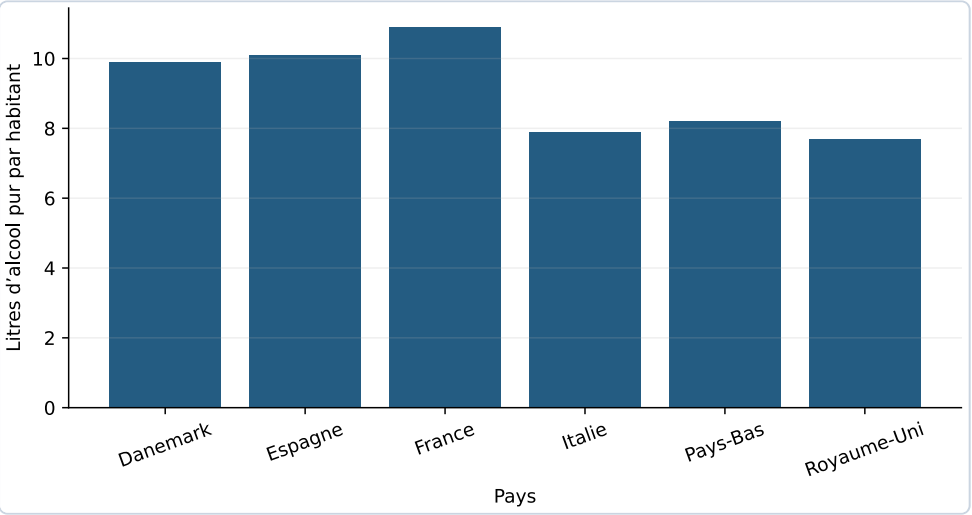
Oui. Le document 2 classe l’alcool parmi les produits licites qui sont des substances psychoactives, c’est-à-dire des substances qui modifient l’activité mentale, les sensations ou le comportement. L’alcool est donc une drogue au sens de cette définition, même si sa consommation est légale. Le document précise que les risques dépendent notamment du produit, de la quantité, de la fréquence et du contexte de consommation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : l’alcool est une substance psychoactive, même s’il est licite.

Document 5

Question b. À partir des données du document 5, réalisez une représentation graphique adaptée.

Un diagramme en barres convient, car il permet de comparer les consommations entre pays. Inscrire les pays sur l’axe horizontal et la quantité annuelle moyenne d’alcool pur par habitant, en litres, sur l’axe vertical. Chaque barre reprend la valeur de 1997 indiquée dans le document 5. Le visuel présente les six données sans modification.



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diagramme en barres : consommation annuelle d’alcool pur par habitant, en litres, en 1997.

Question c. Tous les habitants espagnols ont-ils consommé 10,1 litre d'alcool pur en 1997 ? Justifiez votre réponse.

Non. Les 10,1 litres indiqués pour l'Espagne sont une moyenne annuelle par habitant, et non la consommation exacte de chaque personne. Cette moyenne résume la consommation totale rapportée à la population. Certains habitants ont pu consommer davantage, d'autres moins, et certains n'ont pas consommé d'alcool. La donnée permet de comparer les pays, mais ne décrit pas les habitudes individuelles de tous les Espagnols.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non : 10,1 litres est une moyenne par habitant, pas la consommation de chaque Espagnol.

Question d. En 1997, calculez la quantité d'alcool pur consommée en plus par un Français par rapport à un Anglais, puis exprimez également ce résultat en pourcentage.

Le document 5 indique 10,9 litres par habitant en France et 7,7 litres au Royaume-Uni. L'écart est donc de 10,9 - 7,7 = 3,2 litres. Pour obtenir le pourcentage supplémentaire par rapport à la valeur britannique, on calcule 3,2 ÷ 7,7 × 100, soit environ 41,6 %. La consommation moyenne française dépasse donc la consommation moyenne britannique de 3,2 litres, soit environ 41,6 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart : 3,2 litres par habitant, soit environ 41,6 % de plus qu'au Royaume-Uni.

7. Nouvelles drogues et politique de prévention

Le document 6 présente les drogues de synthèse et la politique française de réduction des risques. Il expose également des objections à cette politique, notamment sur le message de prévention et les moyens consacrés à la prise en charge des consommateurs.

Document 6

Question a. Expliquez ce que l'on appelle les nouvelles drogues et donnez un exemple.

Le document désigne par nouvelles drogues les drogues de synthèse, fabriquées par des chimistes dans des laboratoires clandestins. Leur composition peut présenter des dangers importants : un échantillon cité associe la MDMA, principe actif de l'ecstasy, à la strychnine, un poison violent. Cet exemple illustre les risques liés à des produits de composition dangereuse. L'ecstasy est un exemple de drogue de synthèse mentionné dans le document.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les nouvelles drogues sont des substances de synthèse produites clandestinement ; l'ecstasy en est un exemple.

Question b. Indiquez quelle méthode la France a choisi d'appliquer en matière de lutte contre la drogue.

1. La France a choisi une politique de réduction des risques, reposant notamment sur l'information et la communication.
2. Son objectif prioritaire est d'empêcher les consommations nocives, plutôt que d'obtenir une baisse spectaculaire de toutes les consommations.
3. La politique consiste aussi à mieux connaître les produits en circulation et à avertir les usagers lorsqu'un produit dangereux est repéré, afin de prévenir les dommages liés à sa consommation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La France applique une politique de réduction des risques, fondée sur l'information et la prévention des consommations nocives.

Question c. Relevez trois arguments défendus par les personnes qui contestent cette politique.

Les opposants à cette politique avancent trois réserves :

- Le message affirmant qu'il ne faut pas consommer de drogues devrait être placé au premier plan.
- La réduction des risques pourrait être interprétée comme une incitation à essayer des drogues par des personnes qui n'en consomment pas.
- Cette politique ne devrait pas se faire au détriment de la prise en charge des consommateurs dans les centres spécialisés, déjà surchargés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ils demandent de mettre en avant la non-consommation, craignent d’inciter les non-usagers et veulent préserver les moyens des centres spécialisés.

8. Compte rendu sur les dangers liés aux drogues

Le candidat doit rédiger pour le journal local le compte rendu d'une conférence sur les drogues légales ou non. En s'appuyant sur l'ensemble du dossier, il développe les dangers liés à leur consommation, en soignant l'orthographe, la syntaxe et la présentation.

Tous les documents

Question VIII. Après avoir assisté à une conférence sur les drogues légales ou non, rédigez pour le journal local un compte rendu de cette conférence. En vous appuyant sur les informations du dossier, développez les dangers liés à la consommation de ces drogues. L'orthographe, la syntaxe et la présentation seront prises en compte dans la notation.

Compte rendu de conférence : les dangers des drogues

La conférence rappelle que l'alcool et le tabac, bien que licites, sont psychoactifs. Les risques varient selon le produit, la quantité, la fréquence, le contexte et la vulnérabilité.

L'histoire de l'opium et de la morphine montre que les effets secondaires de médicaments peuvent être méconnus. Un usage nocif expose à des dommages physiques, psychologiques et sociaux : accidents, conflits, difficultés financières ou professionnelles. La dépendance peut provoquer douleurs, angoisse ou dépression et accapare le quotidien. Charly vole pour obtenir sa dose; certaines drogues de synthèse sont toxiques et peuvent causer de graves troubles psychologiques.

En 1997, la consommation annuelle moyenne d'alcool pur variait de 7,7 litres par habitant au Royaume-Uni à 10,9 en France. Les lois européennes diffèrent; information, prévention et soins sont essentiels.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les drogues, licites ou non, exposent à des risques sanitaires et sociaux variables. Information, prévention et prise en charge sont essentielles.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Brevet professionnel Expression française et ouverture sur le monde, session Automne 2003, thème « Les drogues », durée de 3 heures et coefficient 3. Aucun code sujet n'est imprimé. Le dossier traite de l'histoire des drogues, des usages et de la dépendance, puis de la législation, des statistiques et de la prévention. Les compétences évaluées sont la compréhension, l'analyse documentaire, la cartographie, le traitement de données et la rédaction.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une substance psychoactive modifie l'activité mentale, les sensations ou le comportement.
- L'usage nocif peut entraîner des dommages physiques, psychologiques ou sociaux pour le consommateur et son entourage.
- La dépendance associe besoin irrépressible, perte de contrôle et souffrances physiques ou psychiques en cas d'arrêt.
- Une consommation par habitant est une moyenne statistique et ne décrit pas la consommation réelle de chaque personne.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour caractériser un comportement, appuyez-vous sur des indices précis des documents et reliez-les à la définition pertinente.
- Sur la carte, représentez trois informations distinctes et construisez un titre et une légende lisibles.
- Pour le graphique, indiquez le titre, les axes, les unités et toutes les valeurs du tableau.
- Dans le compte rendu, répondez à la consigne, utilisez le dossier et relisez l'orthographe, la syntaxe et la présentation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter une consommation d'alcool exprimée par habitant ?

C'est une moyenne calculée pour la population concernée. Elle ne signifie pas que chaque habitant a consommé exactement cette quantité, car les consommations individuelles varient.

Q : Comment calculer l'écart en pourcentage entre deux consommations ?

Soustrayez les deux valeurs pour obtenir l'écart, puis divisez-le par la valeur de référence et multipliez par 100. Précisez clairement la valeur choisie comme référence.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve de trois heures ?

Répartissez le temps entre les questions, la carte, le graphique et la rédaction longue. Tenez compte des points attribués à chaque question et gardez un temps final pour relire et vérifier la présentation.

Q : Quels critères de rédaction sont explicitement pris en compte pour le compte rendu ?

Le sujet précise que l'orthographe, la syntaxe et la présentation entrent dans la notation. Le compte rendu doit aussi répondre à la consigne et s'appuyer sur les informations du dossier.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.